

Déployer des services documentaires en soutien à la pédagogie

Laure Delrue

Université de Lille, Lille, laure.delrue@univ-lille.fr

Elsa Devarissias

Université de Lille, Lille, elsa.devarissias@univ-lille.fr

Aurélie Dupré

Université de Lille, Lille, aurelie.dupre@univ-lille.fr

Laurent Matejko

Université de Lille, Lille, laurent.matejko@univ-lille.fr

Résumé

La communication présentée ici s'intéresse aux perspectives d'« agir ensemble » de deux services institutionnels de l'université de Lille : la Direction de l'innovation pédagogique (DIP) et le service commun de documentation (SCD). L'apport se veut pragmatique et méthodologique, la communication s'inscrit dans l'axe 2 qui traite des modes d'agir ensemble. Dans son activité d'accompagnement pédagogique pendant la crise, la DIP remarque les difficultés rencontrées par les enseignants dans la mobilisation et la réutilisation de ressources documentaires et pédagogiques. Le SCD s'efforce de proposer une offre de ressources électroniques à destination des étudiants de premier cycle et de valoriser ces collections de la manière la plus efficace possible. Une enquête menée auprès des usagers des bibliothèques, étudiants et enseignants, sur leurs pratiques documentaires pendant la crise sanitaire met en lumière de nouvelles attentes en matière de services documentaires, notamment en appui aux activités pédagogiques. Plus spécifiquement, notre propos interrogera la manière dont nous avons été amenés à repenser et enrichir nos axes de collaboration. Nous prendrons pour exemple le projet «Listes de lecture» initié par le SCD et nous verrons comment articulé aux enjeux de la DIP, il permet l'enrichissement de nos

perspectives respectives et comment il contribue à l'établissement de nouvelles bases en matière de développement documentaire. Gérer un tel projet de manière transversale a permis de faire évoluer de manière décisive le dispositif imaginé initialement par le SCD et ouvre de nouvelles perspectives de collaboration au fur et à mesure que s'affine la connaissance réciproque des domaines d'expertise des deux services. Nous discuterons alors des potentialités de collaborations entre nos services, co-acteurs du mouvement de transformation pédagogique de notre établissement.

Abstract

Our communication focuses on the way two institutional services « act together » at Lille University : the Service for Pedagogical Innovation (Direction de l'Innovation Pédagogique - DIP) and the University libraries (Service Commun de Documentation – SCD). We aim for being pragmatic and methodological. Our communication takes part in axis 2, which deals with modes of « acting together ». When supporting professors in their distance teaching activities during the covid crisis, the DIP noticed the difficulties encountered by teachers in the retrieval and reuse of educational resources. The libraries strive to offer electronic resources for undergraduate students and to promote the use of these collections. A survey conducted among library users, students and teachers, on their information practices during the covid crisis highlights new expectations as far as library services are concerned, particularly in support of educational activities. More specifically, we will examine the way in which we have been led to rethink and enrich our collaboration. We will take as an example the "Reading lists" project initiated by the libraries and we will see how, linked to the challenges of the DIP, it helps to build new bases in collection development policies. Managing such a project cross-sectionally has made the initial project evolve crucially and opens up new prospects for collaboration as the mutual knowledge of the two services' areas of expertise gets clearer. We will then discuss future collaborations, our departments taking fully part in co-building the pedagogical transformation at stake in our institution.

Mots-clés

AE dans le champ de la pratique d'enseignement ; AE dans le champ de l'apprentissage étudiant ; Création de dispositifs d'accompagnement ; Bibliothèque ; Ressources

1. Présentation des deux services

À l'université de Lille, la DIP, qui rassemble une trentaine de conseillers et ingénieurs pédagogiques, est chargée de l'accompagnement des pratiques pédagogiques et de l'usage des technologies pour l'enseignement afin de favoriser le renouvellement des pratiques et soutenir la réussite étudiante. Ses missions sont les suivantes :

- Accompagner les enseignants, les équipes pédagogiques sur des questions d'enseignement et d'apprentissage en présence et à distance lors de rencontres individuelles ou de groupes ;
- Favoriser et accompagner le développement d'innovations pédagogiques et d'actions transformantes en soutenant des projets visant l'amélioration de l'expérience d'apprentissage des étudiants ;
- Participer à la création de dispositifs pédagogiques numériques (MOOC, scénarisation de cours hybrides ou à distance, serious-game, contenus interactifs, etc.) en promouvant les ressources numériques libres et des Universités Numériques Thématiques (UNT) ;
- Coordonner la mise en place d'espaces d'apprentissage dits innovants (Learning Lab) ;
- Contribuer et diffuser les recherches sur la pédagogie universitaire, la réussite étudiante et les environnements informatiques pour l'apprentissage en s'inscrivant dans les différents réseaux relatifs à ces domaines.

Le SCD de l'université de Lille compte plus de 200 agents, il est chargé de mettre en œuvre la politique documentaire de l'université, d'en coordonner les moyens, d'offrir des services aux usagers, en appui aux activités de recherche et d'enseignement de l'établissement et de les évaluer. Ses missions consistent notamment à :

- Accueillir les usagers et organiser les espaces de travail et de consultation ;
- Acquérir, signaler, gérer et communiquer les documents et ressources d'informations sur tout support ;
- Développer les ressources documentaires numériques, contribuer à leur production et favoriser leur usage ; participer au développement de l'information scientifique et

technique notamment par la production, le signalement et la diffusion de documents numériques ;

- Participer, à l'intention des utilisateurs, à la recherche sur ces différentes ressources ainsi qu'aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université, ou des établissements contractants ;
- Favoriser par l'action documentaire et l'adaptation des services toute initiative dans le domaine de la formation initiale et continue et de la recherche ;
- Former les utilisateurs à un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information scientifique et technique.

2. Pratiques pédagogiques en temps de crise sanitaire et valorisation des ressources documentaires

Aujourd'hui, différentes raisons nous amènent à revoir les liens entre ces deux structures relevant de la même institution.

Avant la fusion des trois universités lilloises, bibliothécaires et ingénieurs pédagogiques, dans chacun des établissements, avaient construit des relations de travail, que ce soit via des dispositifs de formation, des outils (ex : base de données des sujets d'examens, Ioké), ou encore des espaces (Espace pédagogique au sein de la BUSHS, Salle Y à Lilliad). La fusion des universités lilloises a entraîné une réorganisation des services et de nouvelles modalités de travail, que les équipes doivent s'approprier.

Il y a, bien sûr, des raisons contextuelles, directement liées à la crise sanitaire vécue ces derniers mois. Le passage à un mode d'enseignement intégralement à distance a bouleversé les pratiques pédagogiques des enseignants. La DIP, mobilisée dans l'accompagnement pédagogique de cette crise, s'interroge sur les deux constats suivants :

1. Beaucoup d'enseignants ont eu tendance à transposer, sans remise en cause du modèle pédagogique initial, leurs pratiques présentielles à distance avec les outils numériques, contournant ainsi les spécificités pédagogiques propres au format de la distance (Miras, Burrow, 2021)

2. D'autres se sont focalisés sur un travail ambitieux de production de ressources, particulièrement chronophage (production de vidéos, de podcasts, de diaporamas sonorisés, rédaction de photocopiés, etc.). Plus généralement, il a semblé que les enseignants mobilisaient

peu les ressources pouvant exister en lien avec leur objet d'enseignement, alors que les étudiants ont massivement exploité les ressources électroniques mises à leur disposition par le SCD pendant cette période de crise.

Si plusieurs raisons peuvent être avancées (méconnaissance de l'existence de ces ressources, manque de temps pour faire une recherche approfondie, ressources disponibles non adaptées, etc.), il nous semble y avoir là un enjeu pédagogique fort. En effet, le temps important passé par un enseignant sur la préparation de ses supports d'enseignement se fait souvent au détriment d'une réflexion sur les activités proposées aux étudiants en lien avec ces ressources (Treille, 2020). En d'autres termes, un enseignant passe souvent plus de temps à réfléchir à la manière dont il va structurer ses contenus qu'à ce qu'il va demander aux étudiants de faire pendant son cours. Au sortir des deux premiers confinements, nos préoccupations étaient donc les suivantes : comment soutenir les enseignants dans le travail de structuration de leurs contenus d'enseignement afin d'engager une réflexion plus profonde sur la mise en activité des étudiants durant les enseignements à distance ?

Parallèlement, le SCD mène depuis plusieurs années une réflexion sur la valorisation croisée des ressources imprimées et électroniques et sur la médiation des documents numériques auprès des étudiants, notamment de premier cycle. Les bibliothécaires proposent à cet effet des bibliographies thématiques, en lien avec l'actualité, les manifestations scientifiques, qui accompagnent des présentations de documents. La prescription enseignante, au travers des bibliographies, étant déterminante dans les choix de lecture des étudiants, un renforcement des liens entre acquéreurs disciplinaires et enseignants s'est établi, de manière à orienter le développement des collections le plus étroitement possible avec les besoins pédagogiques. Les bibliothèques universitaires britanniques, nord-américaines, allemandes, australiennes établissent depuis longtemps des bibliographies de cours, qui se matérialisent par une adaptation des durées de prêt d'une sélection de documents pour une population donnée (course reserves), et par la réalisation de recueils à façon, aujourd'hui au format numérique, rassemblant les documents jugés indispensables pour suivre un enseignement donné. Avec le développement de la documentation numérique et électronique, les ressources prescrites se sont diversifiées, mais les bibliographies restent des objets non connectés. Le projet des listes de lecture est de mettre en relation l'objet "bibliographie" avec les ressources ou références du catalogue, et de les rendre visibles sur le catalogue de la bibliothèque et sur Moodle. Un tel service améliore la visibilité des recommandations bibliographiques prescrites par les

enseignants, son intégration aux outils mis à disposition des étudiants (Moodle, ENT, catalogue de la bibliothèque) améliore le signalement de ces recommandations et garantit un accès facilité et pérenne aux ressources, dans le respect des droits de propriété intellectuelle, fait connaître et valorise les ressources électroniques pour le public étudiant, et l'accompagne dans le développement de leurs compétences informationnelles, contribue enfin à renforcer les liens entre enseignants et bibliothécaires de référence.

3. Le projet « Listes de lecture »

Parti d'une initiative du Service commun de documentation (SCD), le projet de listes de lecture a été immédiatement envisagé comme un projet interservices de l'université. Pour des échanges pertinents avec le prestataire envisagé, un comité technique réunissant des représentants du SCD (bibliothécaires et ingénierie numérique), de la Direction à l'innovation pédagogique (DIP) et au service Commande publique (SCP) a été constitué à la rentrée de septembre 2021. Ce comité a travaillé avec le prestataire à la définition d'un cahier des charges qui détaille nos attentes fonctionnelles.

La solution retenue doit permettre aux enseignants de créer ou modifier leurs listes de lecture dans une interface qui fait le lien entre la plateforme pédagogique moodle et l'outil de découverte en ligne du SCD, ainsi qu'avec les autres ressources intégrables. En miroir, les bibliothécaires seront informés de toute création ou modification des listes de lecture, ce qui leur permettra de vérifier la disponibilité et l'accessibilité des ressources. Enfin, les étudiants trouveront via ce logiciel un accès direct aux ressources ou références en ligne au départ de leur plateforme pédagogique, et auront la faculté de signaler aux bibliothécaires d'éventuelles difficultés.

Alors que des outils comparables ont été couramment adoptés dans les pays anglo-saxons, seules deux universités françaises l'ont fait à ce jour, soit par le versant documentation, soit par le versant services pédagogiques. Le site lillois est semble-t-il le premier à avoir adopté d'emblée une démarche d'intégration des différentes dimensions, pédagogique et documentaire.

Les liens entre les préoccupations de la DIP et le projet de listes de lecture sont manifestes. En suggérant aux enseignants des listes de lectures indexées selon leur champ disciplinaire, le niveau de leur enseignement (etc.), on peut espérer soutenir le travail des enseignants sur la constitution des ressources, éviter la production de ressources superflues, et ainsi engager un

changement de posture de l'enseignant davantage tourné vers la mise en activité de ses étudiants. Au-delà des enjeux liés à l'enseignement à distance, nous voyons également là un intérêt dans le cadre du déploiement de l'approche par compétences. En effet, une telle approche suppose la mise en place de situations d'apprentissage et d'évaluation (Poumay, Georges & Tardif, 2017) où l'étudiant est mis en action dans des situations authentiques et complexes. Cette approche par les usages est capitale pour la conception, le paramétrage du service, tout comme pour sa médiation auprès des enseignants. Les bibliothécaires sont garants de la structuration des contenus, de leur signalement, de la gestion des accès, du respect des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle. Fins connaisseurs de la production éditoriale dans leur secteur disciplinaire, ils ont également développé une connaissance précise des publics cibles et de l'offre de formation de l'université. Ce service de listes de lecture constitue également un outil de politique documentaire, permettant de passer d'une logique d'offre à une logique de demande, d'une logique de stocks à une logique de flux (Dempsey & Malpas, 2018).

Les deux services travaillent en mode projet, au sein d'un groupe de travail dédié, chargé d'effectuer les choix techniques de paramétrage, mais aussi de définir le service dans une démarche orientée usagers (notamment au travers d'enquêtes) et cas d'usages, d'accompagner les enseignants pilotes dans une perspective d'amélioration continue du dispositif.

Le projet "Listes de lecture" sera déployé à titre expérimental dans l'établissement début 2022 et ouvert au public en septembre. Dans un premier temps il sera proposé aux enseignants volontaires et intéressés par l'outil (par le biais des bibliothécaires de liaison). Il sera également proposé aux équipes pédagogiques engagées dans l'approche par compétences et accompagnées par la DIP afin de soutenir la mise en place de situations d'apprentissage et d'évaluation intégrées à l'échelle d'un bloc de compétences. Notre communication fera le point sur les premiers mois d'usage de ces Listes de lecture et analysera la manière dont les enseignants et les équipes s'en saisissent.

A ce stade du projet, la contribution de la DIP a déjà été décisive en termes d'intégration à Moodle, de définition des usages potentiels et d'adaptation aux nouvelles maquettes via l'approche par compétences. Les échanges occasionnés par ce projet ont une vertu prospective et facilitent l'émergence de nouvelles pistes de collaboration. Conduire un tel projet en collaboration nous semble être un gage de meilleure adhésion de la communauté

universitaire, assure une meilleure visibilité du service au sein de l'université ; la constitution d'équipes pédagogiques intégratives associant enseignants, ingénieurs pédagogiques et bibliothécaires s'inscrit dans une trajectoire de transformation pédagogique durable (Charmel et al., 2016)

Nous concluons notre propos en évoquant plus largement, toujours dans des visées pragmatique et méthodologique, les potentialités de collaboration entre nos deux services. Différentes pistes seront évoquées : l'animation d'espaces pédagogiques innovants (salles actives, learning lab, etc.), l'accompagnement des méthodes de travail universitaires des étudiants, les actions de tutorat étudiant, etc.

Références bibliographiques

- Charmel, L., Pebayle, E. C., Frisch, M., Gossin, P., Kennel, S., Trestini, M., Paivandi, S., & Weisser, M. (2016). *Articulation et collaboration entre les équipes pédagogiques et les services de documentation au cœur de la transformation pédagogique de l'enseignement supérieur* [Report, DGESIP (pôle pédagogique) / Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication (LISEC, EA 2310)]. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03193581>
- Dempsey, L., & Malpas, C. (2018). Academic Library Futures in a Diversified University System. In N. W. Gleason (Éd.), *Higher Education in the Era of the Fourth Industrial Revolution* (p. 65-89). Springer Singapore. https://doi.org/10.1007/978-981-13-0194-0_4
- Miras, G., & Burrows, A. (2021). Pédagogie à l'université française et crise sanitaire : pratiques (pas si) exceptionnelles ou transformations durables? *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 18(1), 194-211. <https://doi.org/10.18162/ritpu-2021-v18n1-17>
- Poumay, M., Tardif, J., & Georges, F. (2017). *Organiser la formation à partir des compétences: un pari gagnant pour l'apprentissage dans le supérieur*. De Boeck supérieur.
- Treille, A. (2020, avril 1). *Échanges de pratiques sur l'enseignement à distance* [Webinaire].

